



– AFCRT –



Association Française des Centres de Ressources Technologiques

Tête de réseau des CRT et CDT



CRT



CDT

COMMUNIQUE DE PRESSE INFORMATION – MODERNISATION DES LABELS CRT et CDT

Le 21 Novembre 2019



Le **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**, les **Délégations Régionales à la Recherche et à la Technologique (DRRT)**, l'**Association Française des Centres de Ressources Technologiques (AFCRT)** sont heureux de vous confirmer qu'ils modernisent les labels des structures de transfert de technologie CRT et CDT (Centres de Ressources Technologiques et Cellules de Diffusion Technologique) dans le cadre d'une nouvelle procédure de qualification plus dynamique et agile pour mieux soutenir la qualité et la reconnaissance de ces labels.

Cette nouvelle procédure se mettra en place en 2020 :

- D'une part, pour donner suite à la suppression officielle par décret de la commission consultative nationale de labellisation (Décret JORF N° 2019-1109 du 30/10/2019) dans le cadre de la procédure gouvernementale de suppression d'instances à caractère consultatif,
- D'autre part, pour finaliser les travaux de modernisation des labels entrepris conjointement depuis deux ans par le MESRI, les DRRT et l'AFCRT, tête de réseau des CRT et CDT.

Dans l'intervalle, toutes les structures labellisées conservent bien entendu leur label et il est important qu'elles continuent d'être intégrées dans les contrats de plan État-Région ainsi que dans toute convention annuelle ou pluriannuelle.



Cette modernisation fait suite aux travaux conjoints du groupe de travail des délégués régionaux à la Recherche et Technologie (DRRT) et d'un groupe de réflexions des adhérents de l'AFCRT. Des ateliers participatifs organisés lors de l'événement annuel de l'AFCRT, la Journée Inter Régionale qui a eu le 8 novembre dernier à Lille ont permis de coconstruire ce nouvel outil de suivi « on line » très innovant.

Elle reflète ainsi la mission des CRT/CDT qui sont les véritables outils au service de l'innovation et du développement technologique, puisque ces structures labellisées adressent leurs services d'appui technologiques aux TPE, PME, ETI et groupes et contribuent ainsi très sensiblement à la croissance de l'activité économique et des emplois de vos territoires.



Hervé PICHON - Président AFCRT et philippe CANIAUX - Délégué Général

Crédit Photos : AFCRT

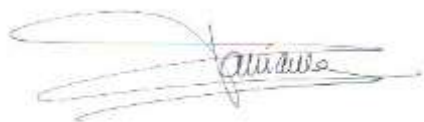


Pour plus d'information sur www.afcrt.com

Contact : contact@afcrt.com

Philippe CANIAUX

Délégué Général



20 rue Thalès de Milet
72000 LE MANS – France

